Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
31/03/2015		F01115P0055

1. Intitulé du projet

Aménagement sur la RD401 d'un carrefour giratoire d'accès à la zone d'activités économiques « Les Effaneaux » sur la commune de Dhuisy.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Vincent Eblé, président du Département de Seine-et-Marne

RCS / SIRET : 227 700 010 00019

Forme juridique : Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° e)	Giratoire nécessitant 1 ha d'emprises

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un carrefour giratoire à 3 branches sur la RD401.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à desservir la future zone d'activités économiques (ZAE) des Effaneaux, implantée le long de la RD401, à proximité de l'échangeur de l'A4, sur le territoire des communes de Dhuisy, Chamigny et Sainte-Aulde.
Elle sera composée d'une zone logistique de 21.9 ha, d'une zone PME/PMI de 15.5 ha et d'une zone mixte de 11.8 ha. Les espaces collectifs de la ZAE (voirie, espaces verts, bassins ...) représenteront 7.8 ha. La surface totale de la zone s'élèvera à 57 ha.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le parti d'aménagement retenu est un giratoire à 3 branches. La création d'une quatrième branche sera néanmoins réalisable au Nord Est afin de permettre l'accès à de futurs développements.

Le giratoire aura un rayon extérieur de 25m.
La largeur de la chaussée annulaire (entre marquage) sera de 8m.
Une bande franchissable de 2m sera créée au niveau de l'îlot central.

2 arrêts bus seront aménagés de part et d'autre du giratoire sur la RD401 afin de permettre le développement et l'adaptation de la desserte en transport en commun.

Un traitement en place, qui limite l'apport en matériaux, pourrait être prévu pour la réalisation de la partie supérieur des terrassements et la couche de forme.
Les fossés créés seront raccordés aux fossés existants et aux dispositifs de gestion des eaux pluviales de la Zone.
Un délai de 4 mois est prévu pour la réalisation du chantier.
Différents modes d'exploitations sous chantier sont prévus selon l'état d'avancement du chantier.
Phase 1 : Une partie de l'anneau, la branche d'accès et les arrêts bus seront réalisés hors emprises de la chaussée existante, sans gêne pour la circulation.
Phase 2 : La partie de l'anneau située sur la chaussée existante et les raccordements sur la RD401 seront réalisés sous alternat.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En 2014, le trafic moyen sur la RD 401 s'élève à 3100 véhicules/jour dont 300 poids lourds.
La création de la ZAE engendrera une augmentation significative du trafic sur la RD 401 sur le tronçon compris entre l'échangeur de la A4 et la ZAE où le trafic attendu sera de 4870 véhicules/jour dont 1055 poids lourds.
Cette augmentation générée par les activités exercées sur le site sera progressive de par la construction de la zone qui se fera par phase.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etant situé en limite de la ZAE, le projet d'aménagement du giratoire a été intégré à la demande d'autorisation de réaliser le projet d'aménagement de cette zone, au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement (avis de l'autorité environnementale en date du 10/12/13 sur l'étude d'impact). Cette intégration a été approuvée par la police de l'eau (DDT77) en concertation avec le Département et l'aménageur Batilogistic de la zone d'activités.
Le dossier déposé comprend une évaluation d'incidence Natura 2000.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Au titre de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Caractéristiques géométriques du giratoire :	
Nombre de branches	3
Rayon extérieur	25m
Largeur chaussée annulaire	8m
Assiette de l'opération	10 000m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Carrefour RD401 x Accès future zone d'activités « Les Effaneaux » sur la commune de Dhuisy.

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 3 ° 9 ' 2 " 13E **Lat.** 49 ° 1 ' 10 " 96N

Pour *les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*

Point de départ : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes *traversées :*

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? **Oui** ☐ **Non** ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? **Oui** ☐ **Non** ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usages du sol actuel : routier et agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** [x] **Non** [ ]

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Dhuisy approuvé le 20 juillet 2007 en révision actuellement

Règlement applicable à la zone du projet :
zone Agricole (A)
zone à urbaniser (AUX)
zone naturelle (NA)
Le projet situé sur Dhuisy est compatible avec le PLU en vigueur.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** [ ] **Non** [ ]

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	[ ]	[x]	
en zone de montagne ?	[ ]	[x]	
sur le territoire d'une commune littorale ?	[ ]	[x]	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	[ ]	[x]	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	[ ]	[x]	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Approbation (12/04/2013) du plan de prévention des risques technologique pour le stockage de gaz naturel exploité par la société Storengy. Le projet se situe à l'extérieur du périmètre d'exposition aux risques du PPRT de Storengy.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le projet se situe à proximité (50m) du Site d'Importance Communautaire FR1102006 « Bois de Réserves, des Usages et de Montgé ».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Les drainages liés à l'agriculture seront rétablis via un collecteur principal.
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Le projet nécessitera environ 3500 m3 de matériaux d'apport. Il sera demandé à l'entreprise de rechercher une provenance des matériaux minimisant l'utilisation des ressources naturelles conformément à la démarche « Route Durable » menée par le Département. A noter également, que pour minimiser les apports en matériaux, un traitement en place pourrait être prévu pour la réalisation de la partie supérieure des terrassements et la Couche de Forme.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet nécessite 5200m² d'acquisition foncière sur le domaine agricole. Ces emprises ont déjà été acquises par le syndicat mixte d'études, de programmation et d'aménagement Marne-Ourcq, dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les sources de bruit inéluctables pendant la réalisation des travaux sont encadrées dans un Schéma d'Organisation Environnementale, mis en place par le Département, dont l'un des principaux objectifs est de réduire le plus possible les diverses nuisances engendrées par les chantiers. Dans sa phase exploitation le projet générera une augmentation du niveau sonore liée à l'augmentation du trafic poids lourds.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	La gestion des rejets d'eaux pluviales, issues de la chaussée du giratoire, sera intégrée dans les futurs dispositifs de rejets d'eaux pluviales de la future zone d'activités (fossés et bassins).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Lors de la phase de réalisation, des matériaux de déconstruction seront produits et valorisés au maximum par recyclage.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Le projet permettra l'accès à la future zone d'activités économiques.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui [x] **Non** [ ] Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences identifiées ci-dessus relatives à la création du giratoire seront effectivement cumulées à celles engendrées par la création de la ZAE, dans des proportions minimes (1ha) au regard de la surface de cette dernière, environ 57ha.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui [ ] **Non** [x] Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement consiste à créer un giratoire (1 ha) sur la RD401, pour desservir la ZAE (57 ha) et constitue son seul accès. Situé en limite Nord de la zone, il est indispensable à son fonctionnement. Il est d'ailleurs cité dans l'étude d'impact de la ZAE qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale en date du 10/12/2014, et il est intégré à la demande d'autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, porté par l'aménageur Batilogistic.

Aussi, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce giratoire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

Fait à Melun le, 25 MARS 2015

Signature

Le Directeur principal des routes

Claude LASHERMES

PLAN DE SITUATION
Ech : 1/25000

Annexe N°2

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DPR - Eric GUIBERT - 24/09/2013
Sources : Département de Seine-et-Marne - DPR - SIG
©IAU-îdF©IGN - BDTOPO® 2013©InterAtlas 2009
REPRODUCTION INTERDITE

200 400 600 800 1 000 Meters

Rivières (IGN)
Gares

Giratoire
D
N
C

PR

Réseau routier détaillé
Autoroutes
Bretelles autoroutières
Nationales
Bretelles nationales
Départementales secondaires
Bretelles départementales
Autres voies

Voies ferrées

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

Annexe n°3 : Photographies

1/10 000

Dhuisy

Vers Lizy-sur-Ourcq

RD 401

P

RD 401

P

FUTURE ZONE
D'ACTIVITES ECONOMIQUES
"LES EFFANEAUX"

Cocherel

Autoroute A4

Sainte-Aulde

Sources : Département de Seine-et-Marne
©InterAtlas 2009

ANNEXE N°4 : PLAN DU PROJET

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE D'ACCES A LA ZAE "LES EFFANEAUX"

Ech : 1/1000

LES ECOLIERS

61

3

2

197

196

195

198

de

Vers Lizy-sur-Ourcq

RD 401

RD 401

Vers Sainte-Aulde

R25

8

2

7,00

Limite de la ZAE

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)
LES EFFANEAUX

LEGENDE

- ARRET BUS
- Trottoirs (2m)
- Piste cyclable bidirectionnelle (3m)
- Fossés

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

Annexe n° 5 : Vue aérienne du projet de giratoire d'accès à la future ZAE "Les Effaneaux"
Ech : 1/2000

N
O
E
S

RD 401

Vers Lizy-sur-Ourcq

ARRET BUS
Trottoir (2m)
Piste cyclable bidirectionnelle (3m)
Fossé

Commune de DHUISY

RD 401

Vers Sainte-Aulde

FUTURE ZONE
D'ACTIVITES ECONOMIQUES
"LES EFFANEAUX"

Sources : Département de Seine-et-Marne
©InterAtlas 2009